Les Chevaliers Tireurs de Chambéry 2015

ephinergia
ACCÉLÉRATEUR D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Comme moi,
découvrez de nouvelles
sources de profits
dans votre entreprise

Ephinergia - Rhone Alpes
Sylvia Poperl
Tél. : 06 08 02 48 58

ADMINISTRATEUR DE BIENS · SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS ·
AGENT
CPL
IMMOBILIER

ACHAT
LOCATION
GESTION
VENTE
Habitation
&
Entreprise

CABINET
PHILIPPE LEFEBVRE
Spécialiste de l'immobilier depuis 1977

4 rue Claude Martin
25 m de la place des Éléphants
73000 **Chambéry**

***F.GRADEL:* 06 81 32 47 01**
Tél. 04 79 33 41 93

www. cpl-immobilier.fr

Sommaire

- Sommaire ..... page 1
- Mot du Président de la Compagnie ..... page 2/3
- Mot de la Présidente du Club ..... page 4/5
- Comité Directeur de la Compagnie ..... page 6
- Comité Directeur du Club ..... page 8
- Règlement Intérieur du Club ..... page 10/11
- Admission au Club des Chevaliers Tireurs ..... page 12
- Politique du Club ..... page 14
- La Formation ..... page 16
- Démarches pour une Détention étape 1/étape 2 ..... page 18
- Stand des Chevaliers Tireurs ..... page 20/21
- La Commission de Tir ..... page 22
- Les Concours Internes ..... page 24
- Tir de la St Benoit ..... page 26
- Tirs de Noël ..... page 28
- Tir des Éléphants ..... page 30
- Les Concours Amicaux ..... page 32
- Les Records du Stand ..... page 34/35
- Bilan des Championnats ..... page 36
- Le Calendrier ..... page 38
- Souvenir du nettoyage de printemps 2014 ..... page 40/41
- Liste des Annonceurs ..... page 42
- Coup de Chapeau à nos Annonceurs ..... page 42
- Souvenir ..... page 43
- Coordonnées Stand ..... page 44

Le Mot du Président de la Compagnie

Il est difficile de trouver les mots qui puissent qualifier l'année passée pour notre Compagnie ainsi que présenter les projets pour 2015 dans un contexte national où l'horreur du présent et l'appréhension de l'avenir sont dans tous les esprits civilisés. Nous sommes comme entre les mâchoires d'un étau qui nous écrase inexorablement. D'un coté des dirigeants dépassés qui ne pensent qu'à légiférer pour restreindre nos libertés individuelles et d'un autre coté des barbares surgis d'un passé sanguinaire qui veulent interdire nos libertés fondamentales. Si l'on veut défendre notre liberté il ne restera que les citoyens qui oseront « faire » et non plus subir. Le monde associatif avec tous ses membres actifs risque de rester le seul rempart contre l'obscurantisme et la soumission. Soutenons le, il saura nous le rendre.

Ces vœux que j'aurais préférés plus joyeux ne doivent pas vous gâcher cette lecture, heureusement nous avons des points de satisfaction qu'il nous faut gouter pleinement. Pour notre vieille mais vaillante Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry, le temps qui passe ne change pas notre progression et elle est toujours avec un nouveau projet en préparation. Le Club et la Compagnie qui sont deux solides têtes sur un même corps poursuivent leur chemin de concert avec toutes les raisons d'être fier l'un de l'autre.

La présidente du Club se fera le plaisir dans ces pages de vous présenter les résultats de la politique volontaire engagée depuis quelques années et qui porte aujourd'hui ses fruits. Pour ma part je ne peux que m'associer à sa satisfaction, l'essor du club est une garantie de pérennité pour la Compagnie. Notre stand qui vient d'avoir quarante ans avait besoin d'un bon « coup de neuf » pour retrouver ses couleurs d'antan, pour beaucoup grâce à ses membres, c'est un travail presque terminé aujourd'hui. Il reste à faire réparer notre toiture et cela sera chose faite bientôt dès que nous aurons bouclé le montage financier. Il faut rendre grâce à l'engagement de nombreux volontaires qui n'ont pas hésité à retrousser leurs manches et à donner de nombreuses heures de leur temps pour cette rénovation que tous apprécient.

Nos efforts ont porté également sur notre environnement en nous attaquant au problème de la récupération et du recyclage du plomb, les premiers essais sont une réussite et il ne nous reste plus qu'à continuer dans cette voie sur tout le stand. Nous cherchons également à diminuer les nuisances sonores par l'utilisation de nouveaux matériaux plus performants, par une utilisation du stand plus adaptée à notre environnement et par la sensibilisation de nos tireurs à ce problème. La pollution est devenue un risque que nous devons absolument intégrer dans notre vie de tous les jours si nous voulons laisser à nos suivants un monde acceptable, ce qui est valable pour nos usines l'est aussi pour nos centres de loisirs.

Si je totalise aujourd'hui 31 ans de présidence à la tête de la Compagnie c'est surtout, c'est essentiellement parce que j'ai autour de moi des adjoints remarquables. C'est toute une équipe qui participe à la gestion de notre société, une équipe dont chaque membre donne beaucoup de son temps, de son expérience pour conserver nos installations et organiser nos manifestations traditionnelles. Je souhaite à ceux qui me remplaceront un jour d'avoir autant de soutiens d'une telle compétence, ils découvriront le plaisir de travailler au sein d'un groupe d'amis de qualité.

Le Club s'est engagé dans une nouvelle aventure d'envergure avec l'organisation d'un Championnat de France à Chambéry, celui des écoles de tir en l'occurrence - 6 championnats de France et 2 Coupes d'Europe juniors depuis 1973, il est difficile de faire mieux. La Compagnie sera à ses cotés pour cette grande fête et je vous invite à venir nombreux encourager les bénévoles mais aussi participer à l'organisation, c'est un grand moment de convivialité que vous n'oublierez pas. Ces manifestations resserrent les liens entre compagnons mais aussi elles assurent notre indépendance financière et nous permettent par conséquent de garder notre liberté d'action. Voilà un idéal bien à la mode.

Henry Perret, Chevalier Tireur

Mot de la Présidente du Club

Nous sommes aujourd'hui plus de 500 adhérents dans le Club des Chevaliers Tireurs. Cela représente un vrai village à gérer et à animer. Fort heureusement, notre stand est grand et permet que chacun puisse sans trop de contrainte trouver son créneau de tir en toute liberté.

On dit que la population vieillit, je dirai que notre club rajeunit. Il y a 5 ans, un adhérent sur 3 était un senior de plus de 60 ans, aujourd'hui, les séniors représentent 23% du club, les dames sont près de 15% et les moins de 20 ans 16%.
La taille du club a entrainé une structuration de plus en plus nécessaire et la disponibilité des dirigeants est vraiment incontournable.

Vous rencontrez sur les pas de tir ou dans les bureaux les 4 membres du bureau, Fabienne Paturaud, Gérard Hervé, Henry Perret et moi-même plusieurs fois par semaine. Les permanences mises en place depuis quelques années fonctionnent bien, même en été pendant la pause estivale. Qu'il s'agisse de l'administratif, de l'organisation des tirs contrôlés, des permanences du 100m, de l'accompagnement des nouveaux membres, de l'entretien et des menus travaux du stand, des bénévoles sont présents pour faire vivre le stand tout au long de l'année.

Le club, c'est aussi et surtout la pratique du tir, de l'initiation à la pratique en compétition jusqu'aux championnats de France. La formation se construit autour de la colonne vertébrale solide des moniteurs brevetés d'état Thierry Dumont et Jean-Marc Colin que nous utilisons par le biais de Profession Sport Animation (PSA). Ils sont assistés, aux heures d'affluence par les formateurs bénévoles du club, selon leur disponibilité, ce qui n'est pas toujours facile. En dehors des horaires de Thierry, Jacqueline Bouffard, Christian Trophardy et Settimo Bertizzolo tiennent aussi des permanences formation le jeudi et le samedi après-midi, sans oublier Jacques Legros et François Rennard qui se tiennent à la disposition des tireurs en quête de conseils pour découvrir le tir aux armes anciennes le vendredi après-midi.

Le lundi et le mercredi soir, Jean-Louis Berthier assiste Thierry. C'est lui qui accompagne les tireurs de la pratique du tir à l'air comprimé au tir aux armes à feu à 25m. Il fait passer un contrôle des connaissances théorique et vérifie la maitrise pratique du tireur avant la délivrance du carnet de tir, césame indispensable vers une première acquisition d'arme. Il encadre les séances de tir contrôlées du samedi presque chaque semaine. Christian Trophardy lui donne la réplique en assurant les tirs contrôlés du lundi.

Avec 500 adhérents, il n'y a plus de place pour l'amateurisme, surtout au niveau de la formation. On ne peut plus se contenter de donner un conseil au gré des rencontres sur le stand, il faut former les tireurs. Il y va aussi de notre sécurité à tous. Quand on rencontre quelqu'un sur le stand, on sait qu'il maîtrise les bons gestes, même si son interlocuteur n'a que 10 ans.

C'est avec plaisir que nous voyons des tireurs s'impliquer et suivre des stages pour préparer un diplôme de formateur ou d'arbitre. C'est au tour de Brigitte Debouit, Jean-Pierre Roulet et Maxime Dupont d'être en formation cette année, l'an prochain, ce seront Stéphanie Tosoni et Xavier Brunet-Jailly. Jean-Pierre Roulet et Michaël Pépin passent également leur degré d'arbitrage. Ouf ! la relève est là !

Du côté des compétiteurs, les choses se passent plutôt bien aussi. Les jeunes des écoles de tir se qualifient depuis plusieurs années en équipe au tour national du championnat de France des clubs.
Individuellement également, quelques uns de nos jeunes obtiennent de bons résultats. Nos cadets et cadettes font un parcours sans faute. Max Paturaud qui a obtenu 3 médailles d'argent dans les derniers championnats de France a intégré cette année un pôle sportif à Nantes où il est pris en main par des entraîneurs qui doivent lui permettre d'accéder à un niveau supérieur.

C'est une formation exigeante, et c'est par un travail de fourmi qu'il va gravir point par point la différence qui sépare les bons tireurs des tout meilleurs parmi lesquels il veut évoluer. Elise Michel a rejoint cette année Inès Hutmacher en catégorie cadette et l'émulation les fait progresser. Elles sont accompagnées dans leur formation par 3 moniteurs du club qui travaillent en coordination pour un suivi personnalisé. Les deux équipes de compétiteurs adultes évoluent en première division tant en tir à 10m qu'à 25m pour les championnats de France des clubs. C'est remarquable, car si le premier championnat consacre la précision, le second est dédié au tir de vitesse. De ce fait, ce n'est pas la même équipe qui fait les deux championnats, même si quelques membres sont communs aux deux équipes. Les résultats marquants de la saison vous sont par ailleurs présentés plus loin dans ce bulletin.

Cette année 2015 est pour nous tous, tireurs, l'occasion de montrer à nos proches, à nos municipalités, nos partenaires une image positive de notre sport puisque nous organisons du 2 au 5 juillet 2015 le championnat de France des écoles de tir au Parc des Expositions de Chambéry. Ce championnat est un peu plus petit que les championnats 10m que nous avons faits en 2009 et 2012, un peu plus court aussi, mais il devrait y avoir autant de monde car les enfants se déplacent avec leurs familles. Nous comptons sur nos bénévoles bien sûr et je suis confiante de leur intérêt pour ce nouveau projet que nous portons. Déjà en février 2015 une dizaine d'entre eux a roulé 5000 m^2 de moquette destinée à être étalée entre les stands des exposants et sur les pas de tir en juillet.

Ces grandes manifestations permettent la rénovation et l'amélioration des installations de tir et des bâtiments. Depuis les championnats de 2009, le stand a vécu une cure de jouvence qui lui permet de rester le plus beau stand régional que tous nous envient. Le club et la compagnie, propriétaire du stand, travaillent en symbiose complète dans ce domaine.

Comment en serait-il autrement, les bénévoles de la compagnie et du club sont majoritairement les mêmes. En effet, comment se préoccuper de tir seulement sans penser au stand qui nous héberge ? Comment être bénévole du stand sans être tireur ? Les meilleurs moments sont les moments de partage où chacun donne de son temps dans la bonne humeur, apprenant sur le tas auprès des plus expérimentés et où les journées de travail se terminent comme dans les albums d'Astérix autour du barbecue, attablés à une table de pique–nique.

Madeleine Perret

Comité Directeur de la Compagnie des Chevaliers Tireurs

PRESIDENT	**PERRET HENRY**
VICE PRESIDENT	**VAGLIO PRET AIME**
VICE PRESIDENT	**VOIRON PIERRE**
TRESORIER	**JAGUELLO ALEXIS**
SECRETAIRE	**ROULET JEAN-PIERRE**
MEMBRES DU COMITÉ	**PATURAUD FABIENNE**
	PERRET MADELEINE
	BERTIZZOLO SETTIMO
	BERTHIER JEAN-LOUIS
	BILLIEMAZ SERGE
	BOCHU JOËL
	CORNE JEAN-PAUL
	DELAVENAY FRANÇOIS
	HERVE GERARD
	MADELON CAMILLE
	OLLIVIER JACQUES
	PEPIN MICKAËL
	PICAUD MICHEL
	TROPHARDY CHRISTIAN
MEMBRES D'HONNEUR	**BECKER ROLAND**
	GRADEL FRANÇOIS
	LAMBERT GEORGES

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
AGENCE CUPILLARD

2 agences pour mieux vous servir

Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce
Gestion / Locations de Patrimoine Immobilier
Notre site : maisonimmo.com

• 78-82, avenue Maréchal Leclerc
73000 CHAMBERY - Tél. 04 79 96 98 60
• 10, avenue de Savoie
73000 - MONTMELIAN - Tél. 04 79 84 36 40

Depuis 25 ans, le spécialiste de la transaction immobilière sur le bassin chambérien et la Combe de Savoie.
Plus de 2500 ventes en 25 ans !!!

SAVOIE imprim

- ✓ **Impression offset et numérique haute qualité**
- ✓ **Flyers, cartes de visite**
- ✓ **Impression grand format**
- ✓ **Etiquettes, tampons**
- ✓ **Kakemono, roll-up, affiches, impression sur bâche**

Savoie Imprim // ZA Savoie Hexapole // 300 Rue Charles Montreuil // 73420 MÉRY
Tél. 04 79 88 03 26 // Fax 04 79 88 95 58 // contact@savoie-imprim.com

HORIZON AUTOMATISME

AUTOMATISME ET MOTORISATION

PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT, STORE, COFFRE-FORT

Tel : 04 50 69 50 70
Fax : 04 50 69 09 86
E-mail : horizon-automatisme@securiste.com

Parc d'Activités des Verts Prés
Lot 14 - 8bis, route des Creuses
74960 CRAN GEVRIER

Comité Directeur du Club des Chevaliers Tireurs de Chambery

PRESIDENTE	**PERRET Madeleine**
SECRETAIRE	**HERVE Gérard**
TRESORIER	**PATURAUD Fabienne**
RESPONSABLE LICENCES	**PERRET Henry**

BERTHIER Jean-Louis
BERTIZZOLO Settimo
BILLIEMAZ Serge
BOCHU Christian
BOUFFARD Jacqueline
CORDEAU Michel
JAGUELLO Alexis
LEGROS Jacques
PEPIN Mickaël
RICHARD Sébastien
ROULET Jean-Pierre
TROPHARDY Christian

Les courriers adressés aux responsables doivent être envoyés au Stand de tir des Chevaliers Tireurs, 405 Route des Chevaliers Tireurs,73190 St Baldoph

MEMBRES D'HONNEUR	**BECKER Roland**
	GRADEL François
	PERRIER Jean
	VAGLIO-PRET Aimé

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE
FNACA
SAVOIE
SAVOIE

Maison des Associations
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 72 01 10

ACTION : *Défense des intérêts moraux et matériels des Anciens d'AFN*

DEVOIR DE MEMOIRE : *envers nos compagnons morts en Algérie, Maroc et Tunisie*

CARROSSERIE - PEINTURE
DALLA-COSTA

Agrée toutes assurances

1241, Av. de la Motte-Servolex
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 62 22 36 - 04 79 62 35 29
Fax 04 79 62 92 56

AXA

AXA
Cabinet MOLTER

47, place Caffe
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 69 50 46 - Fax 04 79 96 95 34
agence.molter@axa.fr

Réglement Intérieur

DU CLUB DES CHEVALIERS TIREURS DE CHAMBERY

1. PORTEE ET CONTENU DU REGLEMENT INTERIEUR

1.1 - Le règlement intérieur ci-dessous a pour but de permettre l'utilisation du stand et la pratique du tir sportif dans les meilleurs conditions de sécurité et de convivialité pour tous les membres du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry. Le règlement intérieur définit les droits et les devoirs de chacun des membres du Club, ceux-ci doivent les respecter et les faire respecter par tous les utilisateurs du stand. Chaque Chevalier Tireur a toute latitude pour faire appliquer le règlement intérieur dès qu'il constate un manquement à celui-ci.

1.2 - Le non respect du règlement intérieur ainsi que toute attitude ou comportement pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes, à l'état des locaux ainsi que du matériel, ou nuire à la réputation des membres du Club ainsi qu'aux intérêts généraux de celui-ci sera passible d'une convocation devant un organe disciplinaire de 1° instance ou d'appel. Les membres du Club doivent se comporter en toute occasion avec la modération et le contrôle d'eux-mêmes indispensables à des utilisateurs d'armes de tir . Ils doivent avoir en toutes circonstances une attitude conforme à l'état d'esprit et aux traditions propres aux Chevaliers Tireurs de Chambéry. Tout comportement contraire entraînera la comparution devant les organes disciplinaires.

1.3 - Le règlement intérieur est, conformément à l'article 16 des statuts, préparé par le Comité directeur du Club et adopté par l'assemblée générale.

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CLUB

2.1 - Pour être membre il faut, en application de l'article 3 des statuts, être présenté par deux membres du Club, être agréé par le Comité Directeur et avoir payé la cotisation annuelle ainsi que le droit d'entrée. Chaque membre doit être en possession d'une licence de la Fédération Française de Tir délivrée par le club des Chevaliers Tireurs de Chambéry.

2.2 - Le Comité directeur examine à chaque réunion les demandes d'adhésion. Il est habilité à refuser une demande d'adhésion.

Les personnes qui sont licenciées auprès de la FFTir au titre d'un autre club et qui sollicitent une convention temporaire d'utilisation des installations du stand des Chevaliers Tireurs de Chambéry doivent impérativement joindre à leur demande une photocopie de leur licence fédérale à jour et présenter leur carnet de tir, à jour pour la saison sportive en cours. Cette convention ne leur confère pas le titre de membre du club des Chevaliers Tireurs de Chambéry.

2.3 - En application de l'article 3 des statuts la qualité de membre se perd :

1) par la démission,

2) par la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation à la date de l'Assemblée Générale.

3) par la radiation, prononcée par les organes disciplinaires de première instance ou d'appel, pour tout motif grave ou le non respect du règlement intérieur.

2.4 - La radiation pour non paiement de la cotisation est prononcée par le comité directeur.

2.5 – Les organes disciplinaires sont composés et fonctionnent selon les dispositions du règlement disciplinaire préparé par le comité directeur et voté en Assemblée générale. Ce règlement disciplinaire est compatible avec celui de la Fédération Française de Tir.

2.6 - L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an conformément aux articles 9 et 10 des statuts. Son ordre du jour est fixé par le bureau ; les questions diverses que les membres souhaitent voir ajouter à l'ordre du jour doivent parvenir par écrit au Président du Club quinze jours avant la date de l'assemblée.

2.7 - Le Club est administré par le Comité Directeur conformément aux articles 6 et 7 des statuts.

2.8 - Les candidatures au Comité directeur du Club doivent parvenir par écrit au Président quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale. Les candidats au Comité Directeur doivent être détenteur de la licence FFTir, pour l'année sportive en cours, au titre du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry, ainsi que de leur carte de membre pour l'année en cours.

2.9 - Chaque discipline de tir est dirigée par un responsable qui en définit la pratique, le cas échéant par des règles particulières qui seront affichées sur les stands correspondants. Ce responsable est en outre l'intermédiaire entre les tireurs de la discipline correspondante et le Comité Directeur pour toutes les questions sportives ou financières.

2.10 - Les manifestations sportives, les concours internes ou externes, les stages (à partir de trois personnes, non membres du Club) et d'une façon générale toutes les manifestations axées ou non sur la pratique du tir, accompagnées ou non de publicité, de sponsoring, de promotions, d'animations ou de dons devront obligatoirement être préalablement soumises à l'autorisation du Président du Club après avis du responsable de tir concerné. Toutes les demandes de cette nature devront être transmises par écrit.

2.11 - Les dépenses engagées au titre du Club par des membres de celui-ci doivent faire l'objet d'un mandat ou d'une autorisation signée par le président. A défaut les dépenses restent à la charge de la personne qui les a engagées.

2.12 - Les adresses et d'une façon générale tous les renseignements susceptibles d'avoir un caractère confidentiel, concernant un ou des membres du Club ne peuvent être communiqués sans l'autorisation formelle écrite de chaque sociétaire concerné. Tout sociétaire désirant s'adresser aux membres du Club doit le faire par l'intermédiaire d'une demande au secrétaire. L'envoi de documents sera effectué par le secrétariat exclusivement, moyennant le versement d'une somme couvrant les frais d'envoi. La décision d'envoi est prise par le Comité directeur qui fixe à cette occasion la somme sus visée.

Toute demande dérogatoire à cette mesure doit être faite par l'intermédiaire d'un officier ministériel qui garantira le confidentialité des renseignements sollicités.

3. L'UTILISATION DES STANDS

3.1 - PPour pratiquer le tir les membres du Club doivent être à jour de leur licence et cotisation de l'année en cours, au plus tard le 1er octobre. Il en est de même pour la validité des autorisations de détentions d'armes. Les armes et munitions utilisées sur le stand doivent être en règle avec la législation en vigueur et être en bon état de fonctionnement. L'utilisation de munitions rechargées doit être limité à la personne qui a procédé au rechargement.

3.2 - Les stands sont accessibles à la pratique du tir tous les jours de 9 heures à 19 heures.Les stands peuvent être cependant interdits à la pratique du tir les jours où des travaux d'entretien les rendent inutilisables. Il en est de même lors des concours organisés par le club ou une organisation ayant obtenu l'utilisation des stands.

En dehors de ces périodes tous les membres du Club, à jour de leur cotisation et licence, peuvent utiliser librement les pas de tirs sous réserve du respect des consignes de sécurité et des modalités d'utilisation affichées sur chacun d'eux.

Certains stands font l'objet d'une utilisation et d'une réglementation plus spécifiques avec un affichage sur place. Les modalités d'utilisation particulières à chaque stand sont affichées sur place et doivent être strictement appliquées.

L'accès à certains stands peut être réduit à des périodes bien précises pour des raisons de sécurité. Les tirs sur ces stands doivent s'effectuer sous le contrôle d'un responsable de tir.

3.3 - Le port du badge «Chevalier Tireur de Chambéry» ou de la carte de convention temporaire par chaque tireur est obligatoire sur tous les pas de tir. Ce badge ou cette carte doit être visible par toutes les autres personnes présentes. Pour pratiquer le tir sur le stand, le port de la licence, du carnet de tir et des détentions des armes utilisées sont obligatoires Ces documents doivent pouvoir être présentés à chaque sollicitation d'un responsable du club ou d'un responsable d'une administration habilitée.

3.4 - Les personnes licenciées à la FFTir n'appartenant pas au Club et qui désirent utiliser le stand et ses installations doivent prendre une carte de convention temporaire avant de pénétrer sur les pas de tir. Chaque tireur concerné doit prendre une carte à son nom. Ces cartes (conventions temporaires) ne sont pas délivrées de droit et doivent être sollicitées auprès des responsables du stand. Elles ne donnent pas droit au prêt d'armes appartenant au Club.

Ces cartes de convention temporaire d'utilisation du stand des Chevaliers Tireurs de Chambéry ne donnent pas droit au titre de membre tel que défini dans les statuts. Elles ne donnent pas droit à leur reconduction automatique.

Les cartes de convention temporaire ne donnent pas droit à la délivrance du badge d'entrée sur le stand . Elles sont valables seulement en présence d'un responsable qui détermine les stands disponibles pour ces personnes.

3.5 - Les personnes non licenciées à la F.F.Tir qui désirent pratiquer le tir doivent être accompagnée par un Chevalier Tireur qui portera son nom et son numéro de licence sur la carte de convention temporaire. Ce dernier devra rester présent pendant toute la durée des tirs de la personne non licenciée et veiller particulièrement au respect des règles de sécurité. La délivrance de la carte de convention temporaire n'est pas de droit et pourra suivant les circonstances être refusée.

3.6 - Un Chevalier Tireur désirant inviter une personne pour l'initier au tir doit lui faire souscrire une convention temporaire dans les conditions visées au paragraphe ci-dessus.

4. LA PRATIQUE DU TIR

4.1 - Le tir au distances intermédiaires est interdit sur tous les pas de tir. Les calibres de munitions supérieurs à ceux autorisés par la Fédération Française de Tir doivent être soumis à un demande d'autorisation auprès du Comité Directeur avant leur utilisation sur le stand. Les munitions tirées sur les stands doivent être approuvées par les responsables sportifs. Sur le stand 100 mètres, le tir en position debout est interdit. Sur le stand 100 m. ,le tir sur la cible 50 mètres doit être effectué sur le porte cible prévu à cet effet et positionné sur ses supports et depuis la table située au droit de la cible.

Les tirs en direction du sol sont interdits sur tous les stands. Le tir aux armes anciennes sur le stand 50 mètres est autorisé sur les cibles qui ne sont pas équipées de réceptacles métalliques.

4.2 - Les armes tirant en rafales sont interdites sur tous les pas de tir du stand.

4.3 - Le port du «holster» ainsi que le «tir au dégainé» sont interdits sur tous les pas de tir du stand.

4.4 - Il est interdit de fumer sur tous les pas de tir du stand. L'accès en est interdit à toutes personnes ayant consommé de l'alcool.Il est interdit d'introduire des boissons alcoolisées sur les pas de tir.

4.5 - Nul ne peut circuler avec une arme à la main sans que celle-ci soit en position de sécurité (arme déchargée, culasse ouverte ou barillet basculé, chargeur retiré ou barillet vidé), le canon étant dirigé vers le haut. Personne, en dehors des arbitres ou des responsables de tir ne peut manipuler sans autorisation une arme ne lui appartenant pas.

4.6 - Il est strictement interdit de diriger une arme, même vide, en direction d'une autre personne.

4.7 - Quand une ou plusieurs personnes veulent se diriger vers les cibles elle doivent au préalable en prévenir tous les autres tireurs présents sur le pas de tir. A partir de ce moment, et jusqu'au retour de toutes ces personnes au pas de tir, les armes doivent être posées en position de sécurité sur les tablettes. Aucun tireur ne doit toucher dans cette période, armes, chargeurs ou munitions.

4.8 - Toutes les manipulations d'armes se font canon dirigé vers les cibles après s'être assuré qu'aucune personne n'est auprès des cibles ou ne s'y rend. Toutes les manipulations d'armes en dehors des pas de tir sont interdites.

4.9 - Des armes de tir appartenant au Club peuvent être mises gratuitement à la disposition des membres du Club. Les pistolets semi-automatiques et la carabine sanglier courant ne sont prêtés au demandeur qu'après autorisation d'un responsable de tir qui signale cette autorisation au dos de la carte de membre du demandeur.

Voté et adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2005 au stand de St. Baldoph.

La Présidente — *Le Secrétaire général*

M^me^. Madeleine PERRET — M. Gérard HERVE

Des porte-cartes permettant aux tireurs d'afficher de façon permanente et très visible leur carte de membre du Club peuvent être achetés sur place

Admission au Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry

Pour être agrée membre du club des Chevaliers Tireurs de Chambéry il faut en faire la demande auprès du moniteur ou du bureau.

Les conditions d'admission sont :

1°) Être âgé de 9 ans au moins
2°) Avoir une bonne éducation
3°) Jouir d'une réputation sans tache
4°) Ne pas avoir été l'objet d'une condamnation infamante
5°) Être présenté par un ou deux membres de la société
6°) Rencontrer lors d'un entretien le responsable des demandes d'admissions
6°) Avoir payé la cotisation et le droit d'entrée
7°) Produire un certificat médical d'aptitude au tir
8°) Fournir une photo d'identité

Cotisations pour la saison 2014-2015	Euros	DROIT D'ENTRÉE Euros
Adultes	211,00	20,00
Conjoint	171,00	-
Adultes + de 20 ans carte d'étudiant	168,00	15,00
Né(e) entre le 01,01,93 et le 31,12,95	132,00	15,00
Né(e) après le 31,12,95	107,00	10,00

Pour les lycéens, apprentis et étudiants en classe préparatoire ou BTS, merci de communiquer votre numéro de dossier M'RA lors de l'inscription afin de bénéficier de l'avantage lié à la licence sportive.

Coupons Sport ANCV acceptés

STOPPER
Neue Ideen
für den
Schießsport

72461 Albstadt
Tel. 07432/90090 · Fax 90091
info@stopper.de
www.stopper.de

Le SPORTING
A et J.F. PERRET
88, rue Croix d'Or
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 33 17 43
Fax 04 79 85 71 33

Méola Dante
CORDONNERIE - CLÉS - GRAVURE - TAMPONS
17, route de Lyon - Cognin • Tél. / Fax 04 79 62 65 18

La Politique du Club en 12 points

1. Méthode de travail au bureau du club : travail collectif, permanence le mercredi après-midi et le samedi après-midi sur le stand.

2. La prise en compte des différents sociétaires dans le club : un rôle et une place pour chacun, compétiteurs ou tireurs de loisir de toute discipline, bénévoles ou non.

3. Le renforcement de l'encadrement : des bénévoles toujours à l'honneur.

4. La sécurité : une vigilance permanente de tous, rappelée par le règlement intérieur. Une formation en continu par l'encadrement des moniteurs et des tirs contrôlés.

5. L'appel à des professionnels : compétence et sécurité renforcées. L'encadrement des jeunes, des débutants et des compétiteurs est assuré par deux moniteurs brevetés d'état, assistés de moniteurs animateurs ou initiateurs bénévoles.

6. Le développement de l'axe sportif : des compétiteurs individuels et des équipes de club, ambassadeurs du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry jusqu'au niveau national.

7. Les relations avec la Compagnie propriétaire des locaux : imbrication et harmonisation. Définition collective des besoins, partage des responsabilités et des compétences.

8. Les relations avec les instances fédérales : une implication nécessaire pour que les intérêts des Chevaliers Tireurs soient défendus au mieux.

9. Les relations avec les autres clubs : amicales et sportives par l'organisation de 4 concours par an ouverts aux autres sociétaires dont deux inscrits au circuit national de la fédération.

10. Les relations avec les instances de tutelle et les collectivités locales : un partenariat de qualité à préserver.

11. Les relations avec les autres partenaires extérieurs : à entretenir ou à développer en améliorant la communication.

12. Les projets : ambitieux mais dignes des Chevaliers Tireurs de Chambéry que ce soit dans le domaine des manifestations ou celui des investissements

Le Comité du Club

EXCEL PROTECTION
L'EXCELLENCE DANS LA SECURITE
EXCEL PROTECTION

EXCEL PROTECTION

04 79 36 64 15 www.excelprotection.fr 06 19 95 09 66

SURVEILLANCE RONDES GARDIENNAGE PREVOL

PARTENAIRE

Crystal solution

Télésurveillance / Alarme

www.crystalsolution.fr

BRASSERIE St LAURENT
Centre Commercial de Galion - 73000 BASSENS

PIERRADE, RACLETTE ET FONDUE
À VOLONTÉ
du MARDI au SAMEDI
uniquement durant le service du SOIR.

FABRICE ET TOUTE SON ÉQUIPE VOUS ACCUEILLENT
LE LUNDI DE 7H À 17H & DU MARDI AU SAMEDI DE 7H À 0H

Résa/Info : 04 79 85 01 67

Design by K. - 06 50 77 29 59

La Formation

L'ÉCOLE DE TIR

Dès leur arrivée dans le club, les tireurs se voient proposer de suivre une formation. Quel que soit leur âge, quelle que soit la saison, ils trouveront des cours de formation pour découvrir, en toute sécurité, le maniement des armes que le club met à leur disposition dans une progression qui fera d'eux, les champions de tir de demain.

5 cours sont destinés aux jeunes élèves de l'école de tir et ceux-ci peuvent être intégrés dans des cours le lundi de 17 à 19 heures ou le mercredi de 14 à 17 heures. L'hiver, l'apprentissage se fait à 10m, à l'automne et au printemps c'est également sur les stands 25m et 50m que nous trouvons les moniteurs et leurs élèves.

Les poussins (moins de 11 ans) tirent debout avec l'arme posée sur un support muni d'un gros ressort. Les benjamins (11 et 12 ans) utilisent une potence. Dès 13 ans, les jeunes tirent en position debout, sans assistance, comme les adultes. Les plus jeunes ne tirent qu'à l'air comprimé à 10m.

L'apprentissage est long et les moniteurs font preuve d'une grande patience pour que chacun trouve le chemin de la réussite. Aux heures de plus forte affluence, les moniteurs sont plusieurs à encadrer les tireurs.

Le lundi de 19 à 21 heures et le mercredi de 18 à 20 heures, ce sont les adultes qui suivent les cours de tir. En effet, s'inscrire dans un cours reste la meilleure solution pour apprendre, progresser et devenir autonome en attendant d'avoir son propre matériel un jour.
Pour les adultes qui ne sont pas libres le lundi ou le mercredi, un moniteur se tient à leur disposition le jeudi ou le samedi après-midi.

Aux beaux jours, les tireurs passent au tir en extérieur et la plupart subissent un contrôle des connaissances qui validera leur autonomie dans les tirs à 25 ou 50 mètres.

Afin de mieux préparer les championnats, les compétiteurs sont encadrés par les deux moniteurs brevetés d'état du club le jeudi soir. Un dispense une formation collective au gré des échéances des championnats, l'autre assure un suivi individualisé auprès de chaque matcheur. Les jeunes compétiteurs ont cours de 17h30 à 19 heures, les adultes de 19 à 20h30.

VINS DE SAVOIE
PROPRIETAIRE RECOLTANT
VINS TOUTES REGIONS
CHAMPAGNES ET SPIRITUEUX
COFFRETS CADEAUX
PRODUITS DE TERROIRS

Nouveau
à Yenne
Route D.1504

La CAVE à PERRET

04 79 36 93 27
Ouvert du lundi au samedi
9h30 - 12h15
15h - 19h30

DEPUIS 1927
PERRET
VINS FINS DE SAVOIE

IMMOBILIERE
DE SAVOIE
Tél. : 04 79 52 08 78
Fax. : 04 79 35 96 34
www.immo2savoie.fr
AIX-LES-BAINS
10 Av. du Petit Port
73100 Aix-les-Bains
CHAUTAGNE
241 Route d'Aix
73310 Chindrieux

Peace
SURPLUS
PEACE SURPLUS
Z.I. de l'Albanne
73190 SAINT-BALDOPH
www.peace-surplus.com
04 79 25 03 67
Thierry CAMBRES
06 12 02 13 93
thierry@peace-surplus.com
CHALLES-LES-EAUX
CHAMBÉRY
GRENOBLE
Sortie 20, Le Granier
ZI de l'Albanne
CHAMBÉRY
ST-BALDOPH
Ouvert vendredi, samedi, 8h-12h / 14h-19h. Sur rdv : mardi, mercredi, jeudi.

Vers une Détention d'Arme

1. Le contrôle des connaissances - *étape 01*

Dès que le tireur débutant se sent suffisamment autonome dans sa pratique du tir, il subit un contrôle écrit destiné à vérifier ses connaissances théoriques en matière de sécurité et ses connaissances techniques ainsi qu'une mise en pratique pour les appliquer en situation réelle. Les questions portent sur la détention au domicile, le transport des armes et des munitions, le comportement au stand et sur le pas de tir, la visée, le lâcher le réglage de son tir et de l'arme, la gestion d'un incident…

2. Le carnet de tir - *étape 01*

Dès lors qu'il a réussi son contrôle des connaissances, la présidente délivre au tireur un carnet de tir pour la validation de séances de tir contrôlées. Le carnet de tir est pour le tireur aussi important que sa licence. Il a une durée de 10 ans et s'y trouvent consignées toutes ses séances réglementaires. Le tireur fait valider ce carnet trois fois par an, et les tirs doivent être espacés de deux mois au moins. Tout adhérent qui projette d'acquérir une arme ou qui doit renouveler son autorisation de détention doit posséder son carnet de tir à jour. Le carnet, comme la licence doit être présenté lors d'un contrôle éventuel sur le stand par les administrations habilitées à le demander.

3. Les séances de tir contrôlées - *étape 01*

Les tireurs sont informés par mel des dates et heures des séances de tir contrôlé. Ils disposent d'un lien internet qui leur permet de s'inscrire en fonction des places disponibles (10 places par séance). Les séances comportent 40 coups de tir et sont contrôlées par un arbitre ou un responsable du club désigné par la présidente. Chaque fois, l'arbitre contrôle la manipulation en toute sécurité par le tireur des armes et des munitions. Tout manquement à la sécurité entraine la non-validation de la séance.

4. L'avis préalable - *étape 02*

L'avis préalable à la demande de détention d'arme de catégorie B est communément appelé « feuille verte ». Il s'agit d'une attestation signée par la présidente club et le président de la ligue régionale - par délégation du président de la fédération française de tir - qui stipule que le tireur pratique régulièrement le tir, en toute sécurité, que sa licence est signée par un médecin qui autorise la pratique de ce sport et que son carnet de tir est à jour. Pour en faire la demande, le tireur s'adresse à la présidente du club et présente sa licence et son carnet de tir. Quand il reçoit l'information que la demande d'avis préalable est validée, il vient au bureau pour signer et retirer ses papiers. Un avis préalable ne peut être délivré avant six mois de licence.

5. La demande de détention - *étape 02*

Le tireur fait sa demande de détention d'arme par courrier auprès de la préfecture dont dépend son domicile. Il fournit les originaux et/ou photocopies des documents suivants :

- Carte d'identité nationale
- Extrait de naissance avec mentions marginales
- Licence signée par le médecin
- Carnet de tir à jour
- Facture du coffre fort ou attestation sur l'honneur de la possession d'un coffre destiné à ranger ses armes
- Attestation de domicile (facture EDF, …)
- La ou les détentions qui sont à renouveler
- L'avis préalable de la fédération (feuille verte)
- Eventuellement, selon la situation, d'autres éléments demandés par chaque préfecture.

l'estanco
CAFÉ • RESTAURANT

Bistrot Domenget
Depuis 1994
L'ESTANCO

www.lestanco.fr

Phone : 04 79 85 49 80
641 rue de la Martinière - 73 000 Bassens
restanco73000@orange.fr
WiFi ZONE

Sérigraphie - Flocage - Broderie

Marquez les esprits...

J.P Création

www.jpcreation.fr

Nos Différents Stands de Tir

Le stand à 10 m « vitesse et standard » offre 5 postes dans chaque discipline.

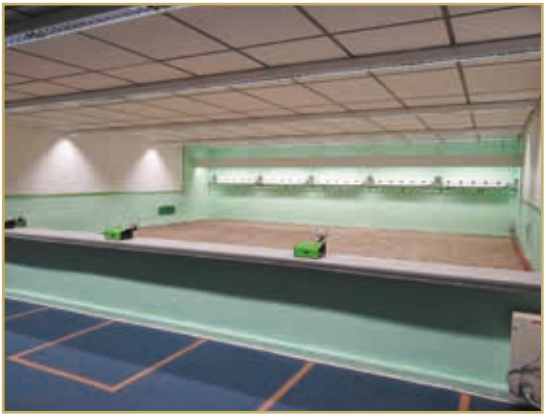

Le stand à 10 m « précision » offre 25 postes équipés de rameneurs électriques et peut être aménagé en quelques postes de standard.

Les stands 25 m disposent de 30 postes dont 20 en ligne avec une électronique neuve permettant de proposer toutes les disciplines d'armes de poing.

Le stand 50 m dispose de 20 postes avec rameneurs électriques pour carabines et pistolets libres.

Le stand 100 m dispose de 8 postes de tir avec la plus grande amplitude de mise à disposition du fait de l'implication de nombreux responsables de tir, pour en garantir la bonne utilisation et la plus grande sécurité. Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte d'entrée du stand. Ces plages d'utilisations qui sont les plus importantes de toute la région sud-est pour un stand à longue distance sont désormais encadrées dans le but de pérenniser nos installations.

Un stand ball-trap armes anciennes s'ajoute à nos installations.

Bon tir à tous.

La Commission de Tir

La commission de tir est une instance de travail pour tous. La commission réunit les bénévoles du club qui interviennent dans des domaines aussi distincts que l'accueil, l'utilisation des stands, l'entretien des installations, l'entretien des armes du club, la formation, l'arbitrage, les tirs contrôlés, la gestion des concours. Des réunions ont lieu, certains samedis après-midi et sont ouvertes à tous. C'est le moment d'échanger des idées et les mettre en débat, faire des propositions, faire part de ses disponibilités ou non à l'approche de concours, se porter volontaire pour l'encadrement et les permanences du stand 100m. Les décisions d'importance sont présentées ensuite au comité directeur pour validation.

Cette année, les bénévoles sont sollicités pour l'organisation du championnat de France des écoles de tir. Il faut des bras pour préparer les halls de Savoie expo, pour le montage des postes de tir, des tribunes, pour encadrer la manifestation puis tout démonter, ranger. Une telle manifestation demande de l'anticipation. Déjà au mois de février, il a fallu récupérer et rouler 5000m² de moquette.

Cette manifestation d'envergure n'empêche pas le besoin que le club a de bras pour le nettoyage de printemps, pour quelques travaux (gros ou petits) en tout genre, pour encadrer et faire fonctionner les concours organisés par le club.

Nous sommes maintenant 500 dans le club, cela génère du travail ? Ouf ! également, cela augmente le nombre potentiel de bénévoles !

SANITELEC
HAILLOUD & Fils
Electricité / Sanitaire
Chauffage toutes énergies - Aménagement intérieur
04 79 28 66 06
sanitelec2@wanadoo.fr
St Pierre d'Albigny

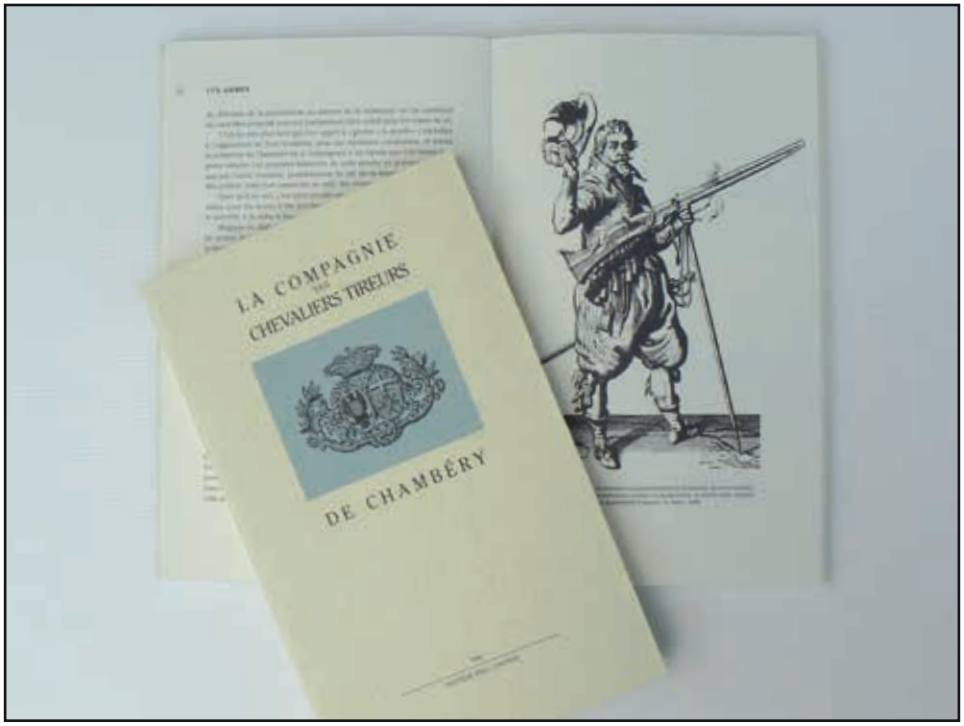

Les Concours Internes

Certains tirs sont réservés aux Chevaliers Tireurs. Ce sont les tirs de Noël, de la Saint Benoît et le tir des éléphants. Pour le premier, c'est l'occasion de fêter ensemble la fin de l'année.

Pour le second, c'est la reprise après la pause hivernale tout en respectant nos traditions vieilles de 500 ans et désigner le roi du tir de l'année.

Si les Chevaliers Tireurs font leur tir des dignitaires lors des tirs de la Saint Benoît, c'est en souvenir de Benoît Leborgne, Comte de Boigne, qui redonna vie à la Compagnie après 20 ans de suspension des activités au moment où la Savoie, département du Mont Blanc, était sous tutelle française. Le Comte de Boigne est connu comme bienfaiteur de la ville de Chambéry. Il est également celui de la Compagnie des Chevaliers Tireurs.
Depuis 1509, la longue liste des rois du tir est ouverte et c'est un moment où chacun essaie d'inscrire son nom au tableau. Les privilèges d'exonération d'impôts attachés au titre annuel de roi du tir se sont éteints en 1860 avec la fin de l'indépendance de la Savoie. Tant pis !

Ces jours-là, les tireurs sont conviés à participer à une rencontre dont l'essentiel est l'amitié et le plaisir du partage plus que la recherche de la performance. En fin de journée, la présidente Madeleine Perret appelle tout le monde à la remise des prix et pour l'occasion, des lots en nature remplacent les traditionnelles médailles. Des volailles à Noël, des fleurs au printemps à la Saint Benoît pour tous les participants.
Pour le tir des éléphants, ce sont les tireurs de très gros calibre qui se réunissent dans un concours amical. Celui-ci a lieu chaque année en février et en octobre et c'est chaque fois un vrai succès.

Enfin, il existe un moyen pour entrer progressivement dans le monde de la compétition. Il s'agit d'un concours interne appelé Tir des Chevaliers. Ce sont des matchs à 10m que vous pouvez acquérir au bureau ou auprès des moniteurs, toute l'année. Vous faites autant de matchs que vous souhaitez et votre meilleur résultat entre dans un palmarès affiché en fin d'année.

SARL REYMOND & SALOMON
Isolations • Cloisons • Faux Plafonds • Électricité

REYMOND - tél : 06 61 49 53 67

87, rue Franz Listz 73000 CHAMBERY
Fax : 04 79 96 98 30

Tirs de la Saint Benoit 2014

TIR DE LA MOUCHE		
ROI	VALLIN Guy	6
PRINCESSE	ROBIN Patrick	8
CONNETABLE	PETINGA Priscilla	29

TIR DE LA MOUCHE - ÉCOLES DE TIR	
REINE	MICHEL Agathe
	RODOLPHE Eddy
	RODOLPHE Wyatt
	PEPIN Mathilde

BOUFFARD Jacqueline	41
GUEDIKIAN David	44
PASQUALI Gilles	45
PASQUALI Mariola	45
BOSSO Jacques	48
DUPUIT Anne	49
BONNEFOY Olivier	54
MICHEL Elise	55
STINGRE Gérard	57
DALLA COSTA Martia	57
BERNARD Philip	58
DALLA COSTA Elmira	58
BOCHU Christian	69
ROSSI Ludovic	70
NICOLAS Armand	70
PERRET Madeleine	73
RIGAUD Thibaud	76
RANZA Denise	82
MADELON Marie-Jeanne	82
AILLOUD Gilles	86
BRET Alain	93
RASTORGUEFF Denis	93
OLLIVIER Géraldine	93
GRADEL François	94
COMMARMOND Gabriel	95
BŒUF Gilbert	97
KESTENBAND Alain	99
DI FAZIO Jean	99
BILLIEMAZ Serge	102
MARTIN Blaise	104
PATURAUD Fabienne	107
GIANSILY Philippe	107
REKAR James	107

BERTIZZOLO Settimo	110
BOUVARD André	114
COLIN Jean-Marc	115
HERVE Gérard	116
DUMAS Florian	117
BERTHIER Jean-Louis	122
RODOLPHE Thierry	123
MADELON Camille	126
DELAVENAY François	135
TOCHON Alain	136
DALLA COSTA David	139
PATURAUD Max	143
TROPHARDY Christian	145
REY Pierre	148
MICHEL Nicolas	149
ROSSI Philippe	153
KESTENBAND Françoise	157
BONVALLOT Nicky	157
DUBESSE William	159
BONNEFOY Jean Claude	163
LEGROS Jacques	171
COMBEY Daniel	177
PEPIN Michaël	180
OLLIVIER Jacqueline	192
BERNARD Christophe	200
BRUN Philippe	200
CORDEAU Michel	200
GACHET Michel	200
JORQUERA Jean-Pierre	200
PERRET Henry	200
JOLY Max	200
JOLY Joëlle	200

Maison Guichard

Chasse : Armes, Munitions
Tir : Armes, Munitions
1ère, 4, 5, 6 et 7ème Cat

Neufs et Occasions

Ouvert du lundi au vendredi
de 6h à 20h
Le samedi matin de 6h à 13h
Fermé le samedi après-midi
et le dimanche

183, av. de St-Simond
73100 Aix-les-Bains
Tél. 04 79 35 39 59

SBF
Chauffage - Climatisation - Pompes à chaleur
Froid - Cuisines professionnelles

Sylvain BRUN
Mobile 06 23 81 39 56

www.sbf-climatisation.com

SBF - Les Bonnets - 73160 Saint Cassin
Tél 04 79 62 17 80 - Fax 04 79 62 10 53
sbf6@wanadoo.fr

CHADEAU TP
Travaux publics - Terrassement
Captage - Adduction
73190 La Thuile - Tél. 06 14 27 98 42 - 04 79 72 84 82

cuisine
bain
dressing
RICOU
QUALITÉ & DESIGN

368, avenue de Chambéry
73230 SaintAlban Leysse

Tél. : 04 79 85 77 96
Fax. : 04 79 70 55 56
Mail : ricoucuisinesetbains@wanadoo.fr
Site : www.ricou-cuisines-bains.com

PISTOLET 10M DAMES

1	DUPUIT Anne	D2	188
2	BOUFFARD Jacqueline	D3	185
3	PETINGA Priscilla	D1	183
4	PERRET Madeleine	D3	181
5	MICHEL Elise	CF	176
6	LIDOME Catherine	D3	170
7	ANSELME Josyane	D3	161
8	RANZA Denise	D3	159
9	MICHEL Agathe	MF	132

PISTOLET 10M SENIORS

1	ANSELME Michel	S2	189
2	PATURAUD Max	CG	186
3	GIANSILY Philippe	S1	186
4	COLIN Jean-Marc	S2	185
5	BERTIZZOLO Settimo	S3	182
6	DELAVENAY François	S2	179
7	REKAR James	S3	177
8	BERNARD Philip	S2	177
9	CORDEAU Michel	S3	176
10	LIDOME Jacques	S3	176
11	MICHEL Nicolas	S1	174
12	PERRET Henry	S3	170
13	KESTENBAND Alain	S3	169
14	MATHEVON Roland	S3	168
15	TROPHARDY Christian	S3	167
16	RODOLPHE Thierry	S2	164
17	ROBIN Patrick	S3	163
18	BOCHU Joël	S2	162
19	JAGUELLO Alexis	S3	161
20	CLERC Renaud Laurent	S2	159
21	HERVE Gérard	S3	158
22	BARD Serge	S2	156
23	TOCHON Alain	S1	146
24	QUENARD Franck	S2	139

PISTOLET 25M SENIORS

1	COLIN Jean-Marc	S2	192
2	PIERROT Patrick	S3	188
3	BERTIZZOLO Settimo	S3	187
4	PERRET Madeleine	D3	186
5	LEGROS Jacques	S3	183
6	PETINGA Priscilla	D1	182
7	DESIGAUX Jean-Pierre	S2	177
8	RODOLPHE Thierry	S2	176
9	TROPHARDY Christian	S3	172
10	BONNEFOY CUDRAZ Olivier	S1	172
11	PATURAUD Max	CG	172
12	JAGUELLO Alexis	S3	170
13	QUENARD Pierre	S3	170
14	HERVE Gérard	S3	168
15	GADET Roger	S3	168
16	DELAVENAY François	S2	167
17	BŒUF Gilbert	S3	162
18	TERRIER Thomas	S1	162
19	DALLA COSTA Martial	S1	161
20	ANSELME Josyane	D3	161
21	GRADEL François	S3	160
22	BONNEFOY CUDRAZ J.C	S3	158
23	BRUN Philippe	S2	157
24	CIAIS Jean-Pierre	S3	154
25	GAY LANCERMIN Georges	S3	154
26	RICHARD Sébastien	S1	153
27	COMBEY Daniel	S2	143
28	MATHEVON Roland	S3	136
29	MICHEL Nicolas	S1	134
30	OLLIVIER Jacques	S3	124
31	DUPONT Maxime	S1	119
32	OLLIVIER Jacqueline	D3	106
33	ROULET Jean-Pierre	S1	91
34	RASTORGUEFF Gilles	S1	86
35	DALLA COSTA David	S3	84
36	COUVREUR André	S3	54
37	BOUVARD André	S3	32

CARABINE 10M

1	KESTENBAND Françoise	D3	172
2	STAGNITTO Francesco	S2	159
3	LACOSTE Vincent	S1	154
4	RODOLPHE Wyatt	MG	107
7	BLANCHARD Marguerite	D3	77

CARABINE 50M

1	FLORET Marc	S3	180
2	PEQUENARD Pascal	S2	174
3	REY Pierre	S3	170
4	RODOLPHE Thierry	S2	169
5	BERTHIER Jean-Louis	S2	167
6	LAYMAND Pierre	S3	164
7	COMBEY Daniel	S2	164
8	DESIGAUX Jean-Pierre	S2	151
9	DELAVENAY François	S2	142
10	OLLIVIER Jacques	S3	136
11	SALOMON Patrick	S2	133
12	OLLIVIER Jacqueline	D3	129
13	RAYMOND Sylvain	S1	125
14	JOLY Joelle	D3	98
15	JOLY Max	S3	90

PISTOLET 50M

1	PETINGA Priscilla	D1	165
5	PATURAUD Max	CG	164

ARMES ANCIENNES 25M

1	GUSTIN Jean-François	S3	94
2	OUGIER Evelyne	D3	93
3	ROBIN Patrick	S3	90
4	LEGROS Jacques	S3	90
5	CORDEAU Michel	S3	89
6	RENNARD François	S3	89
7	BOSQUET Jean-Marc	S2	87
8	RASTORGUEFF Gilles	S1	83
9	RODOLPHE Thierry	S2	82
10	MARCADON Jean-Pierre	S3	72
11	ROSSET Michel	S2	28

Succursale :
ZAC du Bois de l'Ile
73460 Tournon - Frontenex
Téléphone : 04 79 38 57 57

Savoisienne
de Véhicules Industriels
VUL - VI - 4x4
270, rue Pierre et Laurent Ramus
73094 Chambéry Cedex 9
Téléphone : 04 79 62 32 80

Mercedes-Benz

Electricité générale - Courants faibles - Antennes - Chauffage

R.J.S ELECTRICITE
Dépannage Rapide

Jean RAYMOND
35, Square Louis Aragon
73000 Les Hauts de Chambéry
Port : 06 81 62 31 42
Tél/fax : 04 79 69 27 64
rjselectricite@free.fr

Tirs des Elephants 2014

HORS D'AGE	Fev-14	Oct-14
ANGELINI Michel	450	377
BERTIZZOLO Settimo	412	406
BŒUF Gilbert	240	313
CEVEYTCH Alain	240	196
CIAIS Jean-Pierre	344	
DELAVENAY François	137	220
FORET Patrick	157	263
GADET Roger		251
HERVE Gérard		205
JAGUELLO Alexis		215
KESTENBAND Alain		210
LAYMAND Pierre	138	
LEGROS Jacques	221	291
LIDOME Jacques	191	152
MADELON Camille	263	331
PASQUALI Gilles		371
PIERROT Patrick	413	295
REY Pierre		232
ROBIN Patrick		219
TROPHARDY Christian	344	322

JEUNOTS	Fev-14	Oct-14
ALEO Fabrice		389
CORBALAN Cyrille		238
COTE Jean-François		388
DEBOUIT Jean-Marc	282	325
DUBOSSON Pierre		136
FONTAINE Laurent	464	458
GACHET Franck	249	
GRILLAUD Laurent		493
GRIMONET Henri	162	
GUEDIKIAN David	261	339
IMBERT Gérard	249	
MICHEL Nicolas	263	310
PECQUENARD Pascal		247
PEPIN Mickaël	313	307
PERROUD Eric		334
RICHARD Sébastien	387	357
RODOLPHE Thierry	196	
ROULET Jean-Pierre	323	294
ROSSI Ludovic		300
ROSSI Philippe		294
TOCHON Alain		235
WAUQUIER Julien		443

DAMES		
BONVALLOT Nicky	285	202
DEBOUIT Brigitte		229

Climaticiens de France
SILLON ALPIN

SAJECLIM
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - POMPES À CHALEUR - ENERGIES RENOUVELABLES
CONTRATS D'ENTRETIEN GARANTIE 5 ANS

403 rue de l'Erier. 73290 La Motte Servolex Télephone 04 79 25 12 12. www.sajeclim.fr

DAIKIN

Art et Concept
CUISINES ET BAINS

A&C

Yann CECILLON | Yvan CECILLON |
Techniciens Décorateurs

Centre Commercial Galion - Rue Centrale - 73000 BASSENS
Tél. 04 79 60 01 15 - Fax 04 79 60 08 08 - E-mail : concept.art@orange.fr

Les Concours Amicaux

Le club organise quatre concours amicaux chaque année pour lesquels on invite les tireurs des autres clubs.

Pour ces concours nous avons besoin de compétiteurs et d'organisateurs. Les concours sont préparés en amont en commission de tir. On étudie ce qui a bien marché la fois précédente, on améliore ce qui doit l'être et on programme ses tirs et ses temps d'encadrement des matchs. Depuis deux ans, les deux challenges d'automne se tirent sur le même week-end. Les tireurs aux armes anciennes et modernes sont ainsi réunis, donnant une ambiance plus festive à ce concours de début de saison et offrent aux nouveaux adhérents la possibilité de voir la presque totalité des disciplines pratiquées sur notre stand.

Le Tir des Maîtrises à 10 mètres et celui des Maîtrises à 25 et 50 mètres sont inscrits depuis deux ans au Circuit National, label donné à quelques concours choisis par la fédération permettant aux participants d'accéder à un classement national et pour les tous premiers d'intégrer les équipes de France. Bien sûr, une rigueur toute particulière est exigée à l'organisation de ces concours-là : présence permanente d'un arbitre national entouré d'autres arbitres officiels. Mais bien sûr aussi, de bénévoles pour les assister... et se former pour un jour prendre la relève !

Restaurant des Chevaliers Tireurs

Sur place profitez du parking, des pelouses ombragées, de la terrasse du restaurant et des menus sympathiques. Les jours de concours les gérants proposent des formules tout compris pour les tireurs.

restaurant bar

Aux chevaliers tireurs

repas convivial tout public
tous les midi du lundi au dimanche
carte le week-end

repas soirée en semaine sur réservation
à partir de 20 personnes

Choix de menus : groupe, banquet, séminaire (avec salle équipée)
parc ombragé, parking fermé, terrasse

restoauxchevalierstireurs@orange.fr
www.restoauxchevalierstireurs.com

405 route des chevaliers tireurs
73190 Saint-Baldoph
04.79.28.32.18

Cat.	Carabine 10m	Arbalète 10m	Car. 60 B. C.	Car.3 Positions	Pistolet 10m	Pistolet 3/7
PF	Bonhomme C. 265				Coron M. 203	
PG	Robin G. 278				Paturaud M. 251	
BF	Weisig M. 278				Weisig M. 276	
BG	Surel R. 272				Paturaud M. 273	
MF	Michelini L. 342		Weisig M. 577	Weisig M. 291	Michel Elise 328	Michel Elise 265
MG	Bourdeilletas Y 357		Leclaire A. 568	Besse A. 281	Paturaud M. 353	Paturaud M. 269
CF	Weisig M. 384		Carrier M. 587	Weisig M. 554	Vuillet A. 361	
CG	Amat C. 588		Lefranc J. 587	Amat C. 580	Chevalier J. 552	
JF	Hofstetter V. 414,4	Vuillet J. 376	Bösiger M. 592	Christen N. 580	Eder J. 382	
JG	Weithaler S. 623,9		Greuter S. 625,2	Link A. 1172	Di Martino D. 580	
D1	Germond A.S. 407,1	Peyrebere A. 527	Berthillier L. 594	Carrier M. 564	SerraTosio C. 382	
S1	Brunet J.X. 603,2	Duparchy B. 584	Hatton G. 621,5	Amat J.P. 1166	Feigenwinter B. 576	
D2	Bertrand A.M. 383		Duppenthaler 585		Dupuit A. 377	
S2	Brunet J.X. 605,1		Wohnlich D. 595	Bely J. 564	Pons J. 574	
D3	Kestenband F. 342,3				Bouffard J. 373	
S3	Richetti P. 549		Wolnich D. 591		Rossier R. 574	

Cat.	Pis.STD 10m	Pis. VIT 10m	Pistolet 50m	Pistolet 25m	Pistolet P.C.	Standard 25m	Vitesse 25m
MF		Michel Elise 15					
MG		Paturaud M. 25					
CF		Michel Elise 15		Richard C. 552			
CG	Foglia G. 351	Foglia G. 21	Garnier O. 494	Sozet D. 569		Lafont J. 540	Picat're T. 491
JF	Michel Elise 321			Eder J. 577			
JG	Buffet S. 355	Buffet S. 27	Di Martino D. 557	Käfer P. 580		Di Martino D. 568	Dubravcic A. 569
D1	Petinga P. 354	Ferrand L. 22	Canépari C. 536	SerraTosio C. 589		SerraTosio C. 571	
S1	Perret J.F. 365	Perret J.F. 32	Blancher D. 550	Sédita J. 587	Sédita J. 580	Sédita J. 572	Hisler J. 576
D2	Perret M. 355	Perret M. 23		Gavard D. 576			
S2	Bertizzolo 360	Bertizzolo 23	Fourquier L. 544	Sionnet J. 583	Pretti C. 578	Sionnet J. 566	Colin J. M. 535
S3	Bertizzolo S. 347	Bertizzolo S. 19	Louvier R. 525	Rossier R. 571	Sionnet J. 567	Silani A. 541	

Bilan des Championnats

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE SPORTIVE 2013 / 2014

Championnat de France 10 m Besançon février 2014

Pistolet Standard 10 m - Dames 2 OR
Anne Dupuit Jacqueline Bouffard
Madeleine Perret

Pistolet 10 m - Dames 3 OR
Jacqueline Bouffard

Participation également de Settimo Bertizzolo, Max Paturaud, Priscilla Petinga, Inès Hutmacher, Jean-Marc Colin, Aulde Payerne

Championnat de France des Clubs à 10 m Haubourdin mars 2014

Equipe écoles pistolet
Matthieu Rivoire-Perrochat, Erwan Favre, Elise Michel

.....

Equipe adultes pistolet Jacqueline Bouffard, Anne Dupuit, Jean-François Perret, Settimo Bertizzolo, Max Paturaud, Priscilla Petinga

Maintien en 1ère Division

Championnat de France TAR Vitrolles juillet 2014

Participation de Laurent Grillaud

Championnat de France des écoles de tir Agen juillet 2014

Participation de Elise Michel, Erwan Favre, Matthieu Rivoire Perrochat,

Championnat de France 25-50 m Bordeaux juillet 2014

Pistolet 50 m BRONZE Jacqueline Bouffard, Anne Dupuit, Priscilla Petinga.

Pistolet standard 25 m ARGENT
Anne Dupuit, Madeleine Perret, Priscilla Petinga

Participation de Max Paturaud et Jean-Marc Colin

Championnat de France des Clubs à 10 m Haubourdin mars 2014

maintien en 1ère division de l'équipe Jean-François Perret, Jean-Marc Colin, Settimo Bertizzolo, Madeleine Perret Priscilla Petinga

Maisons Alpes Savoie

La passion de construire...

maisons-alpes-savoie.com

04 79 52 05 00

Calendrier Saison 2015

DATES	MANIFESTATION	LIEU	OBSERVATION
07-08/02/15	Eléphants d'hiver	Stand CTC St Baldoph	Réservé sociétaires 9MM et 45ACP
21-22/03/15	Stage animateurs	Stand CTC St Baldoph	
28/03/15	Stage jeunes ligue	Stand CTC St Baldoph	
04/04/15	Travaux du stand	Stand CTC St Baldoph	Réservé sociétaires
05/04/15	Tir de la St Benoît	Stand CTC St Baldoph	Réservé sociétaires
12/04/15	Championnat Savoie AA	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
19/04/15	Championnat Savoie TAR	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
02-03/05/15	Coupe AA	Stand CTC St Baldoph	
03 & 06/05/15	Championnat Savoie écoles	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
09-10/05/15	Championnat Rgl AA	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
14-16-17/05/15	Championnat Savoie 25-50 m	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
16/05/15	Championnat Savoie 300 m	Genève	Fédéral qualificatif
30/05/15	Stage jeunes ligue		
07/06/14	Championnat Rgl VO 3X20/40	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
13-14/06/15	Championnat Rgl 25-50 m	Stand CTC St Baldoph	Fédéral qualificatif
19-20-21/06/15	Maîtrises 25-50 m Circuit National	Stand CTC St Baldoph	
02-05/07/15	CD France écoles	Chambéry	Fédéral

Pour la suite du calendrier, consulter le site du club : chevalier-tireur-chambery.fr

INTER OPTIQUE
PROCHE DE VOUS

LES CHEVALIERS TIREURS
CONDITIONS SPÉCIALES*

LONGUES-VUES,
LUNETTES DE TIR,
JUMELLES,
LUNETTES CORRECTRICES,
LUNETTES DE SOLEIL.

* sur présentation de la carte d'adhérents des chevaliers tireurs

Bassens

C. Cial Carrefour Bassens
73000 Bassens

Souvenir

Nettoyage Printemps 2015

Liste des Annonceurs

Art et Concept ..... p. 31
Armes Concepts ..... p. 25
Axa cabinet Molter ..... p. 9
Brasserie du Commerce ..... p. 31
Brasserie du Val Parc ..... p. 33
Cabinet Philippe Lefebvre - CPL ... p. 2 de couv.
Chadeau SARL ..... p. 27
Cuisines Bains Ricou ..... p. 27
Dalla-Costa ..... p. 9
Ephinergia ..... p. 2 de couv.
Ets. Sanitelec ..... p. 23
Excel Protection ..... p. 15
FNACA ..... p. 9
Guenez J. ..... p. 13
JP Création ..... p. 19
Horizon automatisme ..... p. 7
Immobilière de Savoie ..... p. 17
Inter Optique ..... p. 39
La Maison de l'Immobilier ..... p. 7
Le Saint Laurent Brasserie ..... p. 15
Le Sporting ..... p. 13
Maisons Alpes Savoie ..... p. 37
Maison Guichard ..... p. 27
Méola Dante ..... p. 13
Mercedes-Benz ..... p. 33
Mutuelles de France 73 m ..... p. 3 de couv.
Peace Surplus ..... p. 17
Restaurant Chevaliers Tireurs ..... p. 33
Restaurant l'Estanco ..... p. 19
Reymond & Salomon ..... p. 25
RJS Electricité ..... p. 33
Sajeclim ..... p. 31
Savoie Imprim ..... p. 7
SBF ..... p. 27
SLK ..... p. 13
Stopper ..... p. 13
TL Gun Shop ..... p. 4 de couv
Vins Perret ..... p. 17

Coup de Chapeau à nos Annonceurs

Un grand merci à tous ceux, artisans, commerçants, entreprises de Savoie qui ont répondu favorablement à notre sollicitation financière, pour nous permettre d'éditer notre bulletin annuel. J'invite tous les membres du Club et de la Compagnie à privilégier nos annonceurs pour leurs achats, travaux et services en n'hésitant pas à se faire connaître en qualité de Chevaliers Tireurs.
Ils nous aident, sachons aussi leur renvoyer l'ascenseur !!!

Le secrétaire Gérard Hervé

En 1977, cinq amis chambériens franchissaient ensemble l'entrée du stand des Chevaliers Tireurs construit depuis quatre ans à Saint Baldoph. Ils étaient à la recherche d'un loisir commun qu'ils pouvaient pratiquer. Ils avaient quelques tireurs parmi leurs connaissances et aimaient bien s'exercer au tir, le weekend. Avec les années, ces amis ont donné dans leur vie une place de plus en plus importante à la Compagnie, puis, dès sa création, au Club. Ils ont, avec les années, fait ce que la Compagnie et le Club sont aujourd'hui.

Il s'agissait de Jacques et Pierre Voiron, mais que tout le monde appelait Pinuche et BB, il s'agissait de Madeleine, Henry et Pierre Perret. Dès le départ ils se sont impliqués dans le bénévolat, la gestion des concours, les cours auprès des jeunes de l'école de tir, l'arbitrage. Pinuche a été le premier de la nouvelle ère des chevaliers tireurs implantés à Saint Baldoph à se qualifier pour les championnats de France à Bordeaux. Il a alors prodigué ses conseils sans compter, livrant tous ses secrets, se réjouissant de nos progrès et de nos succès.

Pinuche était la synthèse entre le tireur et le bénévole, le compétiteur et l'arbitre, le formateur et l'ami de tous. Il nous a quitté en 2014.

Pour tous renseignements adressez-vous à :

CHEVALIERS TIREURS DE CHAMBÉRY
Route des Chevaliers Tireurs
73190 Saint Baldoph

Tél. : 04 79 28 23 36

Adresse E.mail :
chevaliers.tireurs@orange.fr

Site :
chevalier-tireur-chambery.fr

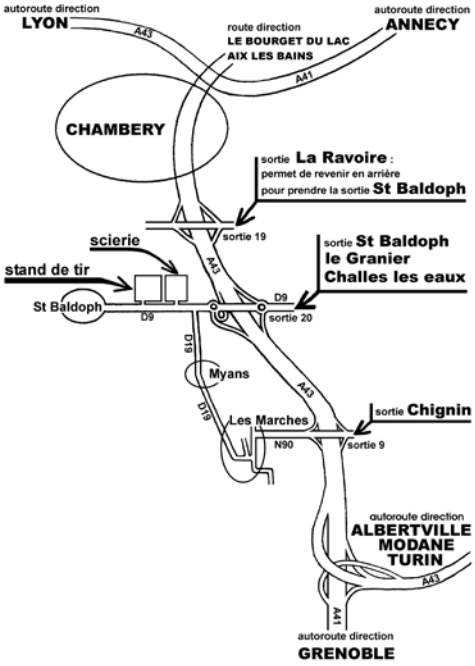

Notes personnelles

santé prévoyance épargne

Mutuelles de France 73

Notre raison d'être
Votre bien-être

4 MOIS GRATUITS*

+ le droit d'entrée **offert***

+ **en cadeau le PASS CINESNOWCARD** et un guide Forme

pack form

Génération Omega

Ma santé, mes activités de loisirs, je les protègent avec le **PACK FORM** une bulle de bien-être pour bouger et profiter de la vie **en pleine forme !**

* Gratuité la 1ère année d'adhésion (1 mois offert en santé + 3 mois offerts sur la garantie accident) + en cadeau le PASS CINESNOWCARD.
Voir conditions de l'offre en agence.

Priorité Santé Mutualiste

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

N°Azur 0 810 573 573
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

www.mutuellesdefrance73.fr

CHAMBÉRY ■ AIX-LES-BAINS ■ ALBERTVILLE ■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Organisme soumis aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculé à l'INSEE sous le n°309 244 648
Document d'information non contractuel - Conception & réalisation 1°PULSER 04 79 33 13 04

TLGUNSHOP

GRAND POWER

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Grand Power K100*

740 g — 590 Eur

Nouvelle carcasse MK12
Armes complètement ambidextres

Carcasse MK12,
Insert modulable
Canon rotatif 108 mm
Capacité 17 cartouches

Grand Power X-Calibur* MK12

à partir de 1 149 Eur — 800 g

Canon rotatif 126 mmn
canon conique fluté
Hausse Elliason Target
SA préparée 1,2 kg, culasse Or

AMERICAN CLASSIC

S.P.S.

IMPORTATEUR EXCLUSIF

SPS Pantera*

Black Chrome

à partir de 1 839 Eur - 9x19

Hausse réglable encastrée de type Bomar

American Classic II

Bomar Style*

819 Eur - 45 ACP

IMPORTATEUR EXCLUSIF

American Classic Trophy*

Chromé

919 Eur - 45 ACP

SPS Pantera Jag*

Black Chrome

2 679 Eur - 9x19 / 40 SW

American Classic Government*

Bronzé (ou Chromé)

649 Eur - 45 ACP

COLT LE6920 MP-FDE*

Cal. 5,56 X 45

1 699 Eur

Bushmester M4 MOE*

1 789 Eur
Cal. 5,56 X 45

Keltec SU16E*

950 Eur
Cal. 223 R

RECHARGEMENT

Presses, accessoires et outils... DILLON LEE...

EQUIPEMENT TIR

Sac de tir JR HOLSTER

IMPORTATEUR EXCLUSIF

MUNITIONS

Tous calibres, tarifs dégressifs

210 Eur / 1 000 9 MM — 34 Eur / 500 22 LR

Balles LOS

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Balles cuivrées (électrolyse)
Tarifs dégressifs...

Calibres
9 mm / 38
40 SW / 45 ACP

Balles ARES

IMPORTATEUR EXCLUSIF

Peinture Epoxy et Plomb
Tarifs dégressifs...
Balles disponibles en Tous calibres

Sur Rendez-vous
ARMURERIE près de Chambéry
TLGS - 96 av. René Cassin
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Standard du Lundi au vendredi de 14 à 18 h
Tél : 04 79 60 84 34
Fax : 04 79 70 72 63

* armes de Catégorie B soumises à autorisation préfectorale

WWW.TLGUNSHOP.COM

Savoie Imprim - Tél. : 04 79 88 03 26 - Mars 2015.